

Le territoire de cette commune ne renferme que quelques accidents de terrain de peu d'élévation ; le point culminant atteint le chiffre de 359 mètres au-dessus du niveau de la mer.

Le bourg compte 44 habitants.

Au x^e siècle, Arbussonas était un prieuré dépendant de l'abbaye d'Ainay à laquelle il fut réuni en 1379. Le 12 mars 1539, Frère Mathieu Rostaing, vestiaire du monastère royal d'Ainay et prieur d'Arbussonas, passa une procuration pour en faire les foi et hommage. En 1575, l'abbé d'Ainay vendit le domaine utile (8), à Claude CAMUS, seigneur d'Arginy (9), et ne se réserva que la collation (10) ; la dîme fut conservée au curé. Sur le côté gauche de l'église actuelle, on voit encore les restes d'une tour en ruines, dernier débris de ce prieuré.

Arbussonas reconnaissait anciennement la juridiction de Montmelas (11), le 14 février 1651, il fit partie de la vente

(8) Pour faire face à la guerre déclarée aux hérétiques, le pape Grégoire XIII, par une bulle donnée à Saint-Marc, l'an 1574, le 9 des calendes de septembre, et la troisième année de son pontificat, avait donné pouvoir à tous les supérieurs des abbayes et du clergé de France et de Navarre, de vendre et d'aliéner, pour un million de livres, des biens et immeubles pouvant se détacher de leurs principaux établissements. Henri III, par lettres patentes, datées d'Avignon, le dernier février 1575, autorisa la vente de ces immeubles (V. Louvet, *Histoire manuscrite du Beaujolais*).

(9) Ancienne seigneurie à Charentay, érigée en comté sous Louis XIII, aujourd'hui château, appartenant à M. le comte de Moreton.

(10) Nous avons suivi en cela les *Almanachs de Lyon* et le baron de La Roche la Carelle ; Louvet dit, au contraire, que le seigneur d'Arginy devint collateur de la cure.

(11) Le château de Montmelas est aujourd'hui la propriété de M. le